

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2019, N° 02 28 FRÉVIER 2019

MOT DU MAIRE

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

Chaque année, nous présentons nos besoins à la Sûreté du Québec, voici quelques détails pour 2019-2020.

Sécurité routière :

- ◆ Surveiller la vitesse des véhicules sur la rue de la Mer en période estivale;
- ◆ Intervenir afin de limiter la circulation des véhicules non permis de circuler sur les voies publiques (voitures de golf, VTT, etc.);
- ◆ Surveiller particulièrement la vitesse des véhicules en transit circulant dans le 5^e Rang Est en semaine le matin (7 h) et la fin de journée (17 h);
- ◆ Aviser les contrevenants qui stationnent leur véhicule en période hivernale pour une longue période (plus de 15 minutes) sur la rue de la Mer et gênant la circulation et l'entretien du chemin;
- ◆ Vérifier le respect de la signalisation des autobus scolaires par les automobilistes sur la route 132;

Enquêtes criminelles :

- ◆ Porter une attention particulière à la circulation des véhicules la nuit afin de prévenir le vol.

Police de proximité :

- ◆ Visite du policier parrain au bureau de la municipalité au trimestre (agent Gabriel Kelly).

Couverture d'évènements spéciaux :

- ◆ Couverture lors des festivités du 150^e anniversaire de Baie-des-Sables.

La Ville de Métis-sur-Mer et la Municipalité de Baie-des-Sables ont embauché madame Daphné St-Onge à titre de coordonnatrice en loisir intermunicipal.

Madame St-Onge apportera son soutien aux organismes communautaires dans la planification de leurs activités selon leurs besoins. C'est une première entente avec nos voisins et ce ne sera, assurément, pas la dernière.

Baie-des-Sables fêtera son 150^e anniversaire de fondation en juillet prochain, soyons prêts à accueillir nos visiteurs comme nous savons si bien le faire.

Merci et à bientôt,

Denis Santerre, maire

EN MARS...

- ◆ Le 4, séance du conseil
- ◆ Le 8, journée internationale de la femme
- ◆ Le 10, **début de l'heure avancée**
- ◆ Le 10, brunch au centre communautaire dès 9 h 30
- ◆ Le 17, fin-ouverture du centre communautaire pour l'hiver
- ◆ Le 17, fête de la Saint-Patrick
- ◆ Le 20, début du printemps
- ◆ Le 30, soirée dansante avec le *Duo Harvey*



DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL FÉVRIER 2019	2
RÉALISATIONS ET FAITS MARQUANTS EN 2019, FÊTES 150 ^E	3
COMITÉ DES POMPIERS, CLUB DE SKI DE FOND	4
SRSI, BIBLIOTHÈQUE	5
SEMAINE DE RELÂCHE	6
AVIS PUBLIC, RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC	7
CALENDRIER MARS 2019	8

SÉANCE DU CONSEIL 14 JANVIER 2019, VOTRE CONSEIL A RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 2019-01* déterminant les modalités de publications des avis publics municipaux;

D'autoriser l'inscription du directeur général au congrès 2019 de l'ADMQ qui se déroulera à Québec les 12, 13 et 14 juin 2019 au montant de 539 \$ plus les taxes;

D'informer la MRC de La Matanie que la Municipalité de Baie-des-Sables est intéressée à accueillir deux cadets de la Sûreté du Québec pour la période du 20 au 28 juillet 2019;

D'autoriser l'achat et l'installation de trois luminaires sur la rue des Souvenirs au coût approximatif de 2 500 \$ plus les taxes;

D'accepter la soumission de *Plomberie PSP* d'Amqui de

4 387 \$ plus les taxes pour la réfection partielle de la tuyauterie à la station de traitement de l'eau potable;

De modifier la réglementation locale afin de permettre les systèmes tertiaires avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur son territoire et de mandater la MRC de La Matanie à élaborer un projet de règlement en ce sens;

De retenir la soumission de *Les Serres de la Baie* pour la fourniture de plants bégonia *Semperflorens* de couleur blanche pour les 30 paniers suspendus à 28,50 \$ chacun plus les taxes;

D'autoriser l'envoi d'un sondage auprès de la clientèle de Desjardins en lien avec les heures d'ouverture du centre de services de

Baie-des-Sables en l'insérant à l'intérieur de la prochaine édition du bulletin d'information municipal;

De nommer messieurs Denis Santerre, maire, et Adam Coulombe, directeur général, ainsi que madame Marie-Claude Saucier, conseillère municipale, représentants pour la Municipalité de Baie-des-Sables à siéger sur le comité de gestion relative à la création d'un service des loisirs intermunicipal avec la Ville de Métis-sur-Mer;

De signifier à la Ville de Métis-sur-Mer que la Municipalité de Baie-des-Sables est en accord avec l'embauche de madame Daphné St-Onge à titre de coordonnatrice en loisir pour le projet en loisir municipal;

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ au comité organisateur des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables et de procéder à son versement;

D'appuyer la *Fédération québécoise des municipalités (FQM)* dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissible le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Avis de motion est donné pour l'adoption du projet du *Règlement n° 2019-02 sur la qualité de vie*.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR LE 4 MARS 2019

- Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales;
- Adoption du *Règlement n° 2019-02 sur la qualité de vie*;
- Présentation et avis de motion - Projet de *Règlement n° 2019-03 relatif à la circulation des camions et véhicules-outils*;
- Présentation et avis de motion - Projet de *Règlement n° 2019-04 décrétant une dépense et un emprunt de 797 500 \$ pour des travaux de pavage sur le 4^e Rang Est et partie du 4^e Rang Ouest*;
- Appel d'offres public pour les travaux de pavage du 4^e Rang Est et une partie du 4^e Rang Ouest;
- Collecte printanière des rebuts volumineux;
- Présentation et avis de motion - *Projet de Règlement*

n° 2019-05 concernant l'installation, l'utilisation et l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet;

- Modification de la réglementation - Avis de motion et adoption des projets de règlement :
 - * *Règlement n° 2008-06-6 modifiant le règlement de zonage n° 2008-06*;
 - * *Règlement n° 2008-08-3 modifiant le règlement de construction n° 2008-08*;
 - * *Règlement n° 2008-11-5 modifiant le règlement concernant l'inspection des bâtiments ainsi que l'émission des permis et certificats n° 2008-11*;
- Appel d'offres pour la réfection de la clôture au centre communautaire.

RÉALISATIONS ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

- ◆ Adoption d'une politique familiale municipale (PFM) 2018-2022;
- ◆ Adoption d'une politique pour souligner les événements spéciaux pour les élus et employés municipaux;
- ◆ Adoption d'une politique de sauvegarde de données informatiques;
- ◆ Remplacement du parc informatique municipal;
- ◆ Trois élections partielles municipales pour combler les départs volontaires des élus;
- ◆ Réorganisation du travail – Création d'un poste de journalier à temps plein (3^e hommes);
- ◆ Ajout d'un opérateur saisonnier pour le déneigement l'hiver;
- ◆ Ajout d'un animateur-accompagnateur au terrain de jeux estival;
- ◆ Signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Métis-sur-Mer pour l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir (coordonnateur);
- ◆ Achat d'un défibrillateur externe automatisé pour desservir la population;
- ◆ Acquisition d'un camion de service neuf de type F-550 (livraison prévue au printemps 2019);
- ◆ Remplacement du souffleur à neige pour le tracteur utilitaire compact John Deere;
- ◆ Achat d'une faucheuse usagée pour le tracteur utilitaire compact;
- ◆ Officialisation du nom « Centre communautaire Gabriel-Raymond »;
- ◆ Officialisation du nom du « Parc du Sacré-Cœur »
- ◆ Travaux de rénovation à l'intérieur du centre communautaire Gabriel-Raymond;
- ◆ Remplacement de certains mobiliers au centre communautaire Gabriel-Raymond;
- ◆ Présentation des demandes d'aide financière pour des travaux de réfection de la chaussée du 4^e Rang Est et Ouest;
- ◆ Signature de nouveaux contrats pour la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles pour les années 2019 à 2021;
- ◆ Réalisation d'un avis technique sur la désinfection du réseau d'aqueduc;
- ◆ Création d'une réserve financière pour le paiement des vidanges des boues municipales des étangs aérés;
- ◆ Réalisation d'une étude préliminaire pour les travaux de réfection du quai.

DES NOUVELLES DU COMITÉ DU 150^E**Cours de chants :**

Sous la direction de madame Suzanne Gari de l'école de musique de Matane, le chœur l'Écho des sables reprendra ses activités le mercredi **3 avril prochain à 19 h à la Résidence des sables.**



Madame Gari a préparé un répertoire de chants en lien avec la mer. Des chants qui vous berceront, qui vous feront rire, qui vous feront aussi réfléchir. N'hésitez pas à vous joindre au groupe, nous avons besoin de choristes en prévision du concert durant les fêtes du 150^e au 418 772-6218 ou 6868.

Terrain de camping :

Un terrain de camping sur la rue des Souvenirs sera à la disposition des visiteurs durant nos festivités en juillet prochain. Invitez les membres de votre famille qui possèdent un véhicule récréatif à réserver un emplacement au 418 772-6218 pour y avoir accès. **Il est impératif de réserver.**

Hébergement :

Une liste des lieux d'hébergement (hôtels, motels, gîtes) a été mise sur la page Facebook du 150^e. Vous pouvez la consulter afin d'en prendre connaissance et transmettre l'information aux personnes qui viendront nous visiter.

Bénévoles :

Nous avons grandement besoin de bénévoles durant notre semaine de festivités, aux repas, à l'accueil, à la sécurité, etc., n'hésitez pas à nous contacter afin de donner votre nom au 418 772-6218.

Au moment d'écrire ces lignes, 150 jours nous séparent de notre grande fête qui se tiendra du 20 au 28 juillet prochain. Beaucoup de visiteurs se joindront à nous pour célébrer joyeusement ce moment important dans la vie de Baie-des-Sables.

Le comité organisateur des Fêtes du 150^e

PETIT COIN DE RÉFLEXION

*Le printemps s'annonce toujours rempli de promesse...
sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir.*

Anonyme

HEURES D'OUVERTURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

SEMAINE DE RELÂCHE 2019

Date	Journée	Après-midi	Soirée
2019-03-04	Lundi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2019-03-05	Mardi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2019-03-06	Mercredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2019-03-07	Jeudi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30
2019-03-08	Vendredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30

GLISSADE DANS LES CÔTES À PERREAULT

Le 3 mars prochain de 13 h 30 à 16 h, les jeunes et les moins jeunes de Baie-des-Sables sont invités à des glissades d'hiver dans les côtes à Perreault sur la route 297.

Devenu un événement annuel incontournable pour les amoureux de la glisse, les pompiers de la Caserne 18 vous invitent à venir vous amuser en famille et entre amis.

Sur place, en plus des belles descentes déjà préparées, vous pourrez déguster hot-dogs, jus et tire d'érable préparé par vos pompiers et le tout offert gratuitement.

Cette activité est rendue possible grâce au Fonds de visibilité Cartier 2018 et à la participation financière le comité des loisirs. Le Service régional de sécurité incendie (SRSI) de la MRC de la Matanie sera sur place afin de d'assurer le bon déroulement de cette activité.

Plaisir garanti, bienvenue à tous!

Martin Charest, pompiers de la Caserne 18 de Baie-des-Sables

UN PETIT RAPPEL

Activités du Club de ski de fond prévues en mars

- ♦ **Vendredi 1^{er} mars, randonnée en soirée ski ou raquette vers 19 h** : accueil au chalet, lunch communautaire après la randonnée;
- ♦ **Dimanche 3 mars, ski soupe à partir de 11 h 30** : c'est la super soupe aux légumes au coût de 2 \$ le bol, desserts et breuvage seront aussi disponibles;
- ♦ **Toujours le 3 mars, ski bingo à partir de 12 h 45** : 1 \$/1 carte et 5 \$/6 cartes, plusieurs prix sont à gagner.

On vous attend en grand nombre!

Michel Hébert, président

Le prochain bulletin vous parviendra le
29 mars et la date de tombée des articles sera
le **21 mars 2019**.

Le saviez-vous?



Programme éducatif Écol'eau : un aquarium dans une classe!

L'OBVNEBSL poursuit les activités de son programme éducatif Écol'Eau pour une 9^e année! Ce programme vise à sensibiliser les élèves à l'importance de la protection de l'environnement et à la valeur de l'habitat du poisson. Pour ce faire, nous mettons à la disposition des enseignants des trousseaux éducatifs, du matériel, ainsi que notre savoir-faire scientifique.

Cette année, 12 écoles participeront à l'un ou l'autre des volets du programme. Ainsi, des classes accueilleront un aquarium contenant des alevins de saumons ou de truites, tandis que d'autres se familiariseront avec les milieux humides par le biais d'activités dynamiques!

Pour en savoir plus, consultez l'onglet *Programmes scolaires* sur notre site internet obv.nordestbsl.org

CAPSULE D'INFORMATION DU SRSI DE LA MRC DE LA MATANIE : LE MONOXYDE DE CARBONE :

Un risque à ne pas prendre à la légère!

Si jamais une personne présente des symptômes d'intoxication ou si l'avertisseur de CO émet un signal, votre vie et votre santé peut être en danger :

- Évacuez rapidement les lieux.
- Composez le 9-1-1.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone (CO) ?

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lors d'une combustion incomplète d'un combustible ou d'un carburant tel que l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane, le bois, etc.

Le CO est **inodore, incolore, sans saveur et non irritant**. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont environ une quinzaine s'avèrent mortelles.

Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence.

Exemples de sources de CO

- Chaudière de cendre (jusqu'à 72 heures)
- Appareils de chauffage (gaz naturel, bois, propane, etc.)
- Appareils domestiques fonctionnant au propane ou au

gaz (cuisinière, barbecues, réfrigérateur, etc.)

- Moteurs à combustion (voiture, tondeuse, génératrice, souffleuses, etc.)

Les symptômes

Les intoxications au CO sont souvent causées à la suite d'une mauvaise installation, d'un mauvais entretien ou d'une utilisation inadéquate d'un appareil.

Le CO se fixe sur les globules rouges dans le sang et prive tranquillement le corps d'oxygène.

- Faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue.
- Exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, diminution des réflexes et du jugement.
- Exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

Pour toute question ou information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter votre département de Prévention incendie de la MRC de la Matanie au 418 562-6734

Poste 326 - Antoine Bourdon, Préventionniste incendie

Poste 325 - Michel Desgagnés, Chef à la prévention

Source : ministère de la Sécurité publique

Service régional de sécurité incendie

MRC de La Matanie 158, rue Soucy (3e étage) Matane (

UN MOT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le casque pour la réalité virtuelle "Oculus Go" est arrivé et il sera de façon permanente à la bibliothèque. Deux nouveaux thèmes y ont été ajoutés. Les jeunes qui ont moins de 13 ans pourront aussi les voir avec l'accord de leurs parents et moyennant une limite de 15 minutes d'utilisation par session de visionnement. Venez l'essayer!

La semaine de relâche s'en vient à grands pas.

RALPH BRISE L'INTERNET, un film pour les enfants sera présenté au centre communautaire Gabriel-Raymond le **mercredi 6 mars à 15 h**. Venez avec vos amis, on vous attend en grand nombre!

Le comité de la bibliothèque sera au rendez-vous de la Corporation de développement le 11 mars prochain afin d'élaborer avec les autres comités de nouvelles activités

pour l'année 2019-2020. C'est le temps de faire valoir vos goûts!

Les achats de livres vont aussi commencer bientôt : ici encore venez faire vos suggestions! Quels sont les beaux livres (souvent trop coûteux pour une personne seule) que nous aimerions voir sur nos tablettes? Ils sont souvent presque éternels.

Surveillez bien la sortie du prochain numéro du journal *Le 4 Saisons*, Suzy et Maggie y travaillent avec dynamisme. Envoyez vos dessins, vos textes à : journal4saisons@gmail.com

Bonne semaine de relâche et bonnes lectures... et au plaisir de vous lire au soleil du printemps.

Françoise, responsable

VENDREDI 1 MARS

19 h : Randonnée de soirée au club de Ski de Baie-des-Sables

Info: Page Facebook Club de ski de fond de Baie-des-Sables

DIMANCHE 3 MARS

12 h 45 : Ski bingo au Club de ski de fond

13 h 30 : Glissade dans les côtes à Perreault organisé par le comité des pompiers, tire d'érable, jus et hot-dogs sur place et c'est gratuit

LUNDI 4 MARS

13 h : Danse comme un WIXX au centre communautaire de Baie-des-Sables. Atelier de danse hip-hop pour les 8 à 13 ans

MARDI 5 MARS 14 h : Film au centre communautaire de Métis-sur-Mer. Pop corn et breuvage gratuit. Surveillez l'annonce du film sur la notre page Facebook

VENDREDI 8 MARS

13 h : Danse comme un WIXX au centre communautaire de Métis-sur-Mer Atelier de danse hip-hop pour les 8 à 13 ans

RELÂCHE

MERCREDI 6 MARS

13 h à 16 h: Glissade à l'école l'Envol de Métis-sur-Mer. Des crazy carpet seront disponible sur place

15 h : Présentation d'un film au centre communautaire de Baie-des-Sables, pop corn et breuvage gratuit

JEUDI 7 MARS

13 h: Patinage libre et hockey à la patinoire de Métis-sur-Mer

19 h: Hockey adulte/enfant et patinage libre à la patinoire de Baie-des-Sables

CONCOURS DE BONHOMME DE NEIGE

Durant la relâche, prenez-vous en photo avec votre plus beau bonhomme de neige et faites-moi-la parvenir par courriel à loisir.bds-sm@outlook.com

Une surprise sera attribuée à un enfant par municipalité qui aura participé au concours. Allez jouer dehors en famille et profitez-en pour participer !

**RESPECT DES VOIES PUBLIQUES**

Selon l'article 498 du Code de la sécurité routière, il est interdit de pousser, de jeter, de déposer et de souffler de la neige dans les voies publiques.

Un bel hiver à tous!

Stationnement de nuit
interdit le long d'une
voie publique



AVIS PUBLIC

AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est donné conformément aux dispositions de l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*;

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable du réseau d'aqueduc de la municipalité pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 a été dressé.

Le bilan a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables aux heures d'ouverture.

Une copie est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca

Donné à Baie-des-Sables, ce 14 février 2019.

Adam Coulombe, g.m.a., directeur général et secrétaire-trésorier

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

Plusieurs régions du Québec ont été touchées par d'importantes précipitations, alors nous demandons la collaboration des municipalités afin de recommander à leurs citoyens le **déneigement de leurs toitures, des sorties de secours de leurs bâtiments, de leurs balcons, de leurs remises, des garages**, etc.

Au cours de l'hiver, lorsque les périodes de redoux, de pluie et de neige s'entremêlent, ce mélange provoque une augmentation de la densité de la neige, qui devient ainsi encore plus lourde. Les propriétaires d'un bâtiment sont les premiers responsables de la sécurité du public qui fréquente leurs bâtiments, y travaille ou y accède. **Faites appel à un spécialiste.**

Lorsque le déneigement s'avère nécessaire, il est important de confier cette tâche à des entreprises disposant de méthodes et d'équipements appropriés afin de ne pas endommager la membrane d'étanchéité du toit. Si un

citoyen souhaite déneiger sa toiture lui-même, il est recommandé de le faire à partir du sol, en utilisant un grattoir à toiture muni d'un manche télescopique pour empêcher tout risque de chute.

Soyez attentifs aux signes précurseurs

Dans la majorité des cas, des signes précurseurs d'un affaïssissement possible de la toiture se manifestent. Par exemple, des fissures peuvent apparaître sur les murs intérieurs ou des portes intérieures peuvent se coincer. Si de tels signes sont constatés, il faut déneiger la toiture, peu importe la quantité de neige présente.

Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, consultez la [section Citoyen](#) de notre site Web.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

La Régie du bâtiment du Québec



Mars est le troisième mois de l'année dans les calendriers julien et grégorien. C'est aussi le premier mois du printemps dans l'hémisphère nord. À l'origine du calendrier romain, le mois de mars était le premier de l'année, car le retour des beaux jours marque le début de la période de la guerre. Son nom vient alors du latin Martius, nom donné à ce mois par les Romains en l'honneur du dieu Mars, dieu de la guerre.

MARS 2019

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 Ski bingo Glissade côte à Perreault	4 Séance du conseil à 20 h	5 Mardi gras	6 	7 	8	9
10 Début de l'heure avancée Brunch dès 9 h 30 au centre communautaire	11	12	13 	14 	15	16
17 Fin - ouverture du centre communau- taire Fête de la Saint-Patrick	18	19 Rencontre mensuelle Cercle de Fermières à 19 h 15	20   Début du printemps	21 	22	23 Soirée dansante au centre communau- taire à 20 h 30
24	25	26	27 	28 		



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h



Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS